



**MJC DE
DOUAI**

PROJET PEDAGOGIQUE – PASSEPORT MJC DOUAI 2023 - 2024



Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant et/ou le jeune.

Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société tout en garantissant le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

PROJET PEDAGOGIQUE – PASSEPORT MJC DOUAI 2023 - 2024

1) Présentation de la structure

- 1) L'association
- 2) Les valeurs
- 3) Les locaux
 - a) MJC de Douai
 - b) L'Ecole Sevigné

2) Présentation du passeport

- 1) Calendriers et horaires de fonctionnement
- 2) Capacité d'accueil
- 3) L'accueil du public en situation de handicap
- 4) Les modalités d'inscription
- 5) Les modalités tarifaires
- 6) L'organisation
- 7) La place des parents

3) Le fonctionnement

- 1) L'encadrement
- 2) Les activités
- 3) La journée type
 - c) 3/6 ans
 - d) 6 /17 ans
- 4) Présentation détaillée du passeport des mercredis
- 5) Présentation détaillée du passeport des samedis
- 6) Gestion de la vie quotidienne

4) La Pédagogie

- 1) Finalité, objectifs pédagogiques et moyens
- 2) Rôle du personnel
 - a) La direction
 - b) L'animateur
 - c) Les salariés MJC et l'équipe technique

5) L'évaluation

1) Présentation de la structure

1) L'association

Association loi 1901, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la MJC de Douai est affiliée à la coordination des réseaux des MJC Hauts de France. C'est une association d'éducation populaire.

Son Conseil d'Administration est composé de membres de droit, de membres associés (organismes locaux) et d'adhérents. Reconnaisant une mission d'intérêt général à la MJC, la ville de Douai et la CAF du Nord lui donne les moyens matériels (locaux) et financiers afin d'assurer ses missions.

Le projet associatif de la MJC, véritable colonne vertébrale de toutes nos actions, vise à permettre aux enfants, adultes et jeunes de s'épanouir par le loisir, la création, la formation, l'échange, la réflexion, la prise de responsabilité. La MJC devient un lieu de qualification sociale et culturelle, un lieu convivial où l'on prend plaisir à participer ou à créer ensemble, un espace de démocratie et de citoyenneté notamment par la mise en place d'animations, de débats, d'expositions, de projets toujours au service de la population. Ce projet mobilise et guide au quotidien l'action des bénévoles et des permanents de l'association.

2) Les valeurs

La MJC entend :

- Permettre à chacun d'être acteur de sa vie
- Mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilité, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables
- Animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales
- Contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social
- Encourager les expressions et les pratiques culturelles, sportives et éducatives pour tous

La MJC réunit et met en mouvement des citoyens. Elle développe des expériences innovantes sur tout le territoire.

3) Les locaux

Lieux :

- MJC de Douai – 215, rue d'Arleux – 59500 DOUAI
- Ecole Maternelle Madame de Sévigné – 537 avenue du quatre septembre – 59500 DOUAI (vacances scolaires 3/6 ans)

a) La MJC de Douai

La MJC de Douai est constituée d'un bâtiment d'une superficie de 2200 m² et permet un aménagement et une répartition des salles en fonction des animations proposées :

- Une salle polyvalente
- Salles d'activités équipées de point d'eau le cas échéant
- 2 studios de danse
- Un Cyber Centre disponible le matin
- 1 salle de musique
- Toilettes
- Le Point Info Jeunes, bureau de la Direction
- 1 local rangement
- 1 cuisine avec frigidaire, lave-vaisselle, micro-ondes, four...
- Jardin pédagogique
- 1 infirmerie
- grands couloirs et ascenseurs
- cour intérieure

Le Passeport de la MJC bénéficie de tous les aménagements et équipements dont il a besoin pour fonctionner correctement selon les différentes périodes de vacances. Aux abords de la structure, il y a également des espaces verts, des espaces ombragés et un terrain de basket. Cela permet la réalisation de grands jeux avec l'ensemble des enfants.

La MJC et son extension sont des structures vaste et étendue. Pour ce faire, chaque membre de l'équipe d'animation utilise son téléphone portable afin de rester joignable à tout moment (intérieur comme extérieur). Ils peuvent communiquer les éventuels changements, les urgences...

b) L'Ecole Sevigné

Durant le passeport des vacances scolaires, la MJC bénéficie de la mise à disposition de l'école sévigné afin d'accueillir les enfants de 3-6ans.

Nous avons donc à disposition :

- Une salle de réception
- Une salle de motricité
- Une salle d'activité équipée de point d'eau le cas échéant
- Toilettes
- Un dortoir
- Une cuisine
- Une cour avec aire de jeux
- Un jardin pédagogique avec poulailler

Aménagement de l'espace spécifique chez les 3/6 ans

Pour les 3/6ans, les salles mises à disposition par l'école, pour l'accueil de loisirs auront des fonctions précises : salle d'activité manuelle, de motricité, ludothèque, de repos, de restauration.

Pour transformer ce lieu de vie scolaire en lieu de loisirs, des « espaces libres » qui répondent aux besoins et attentes des enfants seront aménagés :

- Espace jeux symboliques : au sol avec tapis, coussins et espaces différenciés pour dînette, marchande, poupées, déguisements, garage, ferme...
- Espace jeux de construction
- Espace jeux d'expression
- Espace jeux de motricité
- Espace jeux de société, culturels et créatifs
- Espace jeux extérieurs

Le jeu a une dimension fondamentale en ACM, notamment chez les 3/6 ans : c'est en jouant que l'enfant affirme sa personnalité et découvre la société. Le jeu c'est jouer à cache-cache, se déguiser, faire semblant, créer des histoires, imaginer pour se construire et avoir des bases pour toute sa vie.

- Espace lecture

Installation d'un coin lecture « cosi » avec une cabane, des coussins.

Installer un coin calme dans lequel les enfants peuvent se poser, s'allonger, regarder des livres, écouter des histoires...dans une ambiance un peu tamisée, propice au calme et au repos. La préservation de temps calmes, de temps de jeux en autonomie, de temps libres, de temps de rêves, de temps pour regarder les images d'un livre, de temps où les enfants peuvent ne rien faire... est nécessaire à la construction des petits.

Le jeu libre n'est pas une absence de proposition mais au contraire une réelle proposition d'espace de jeux, d'aménagement du lieu avec une présence effective et réelle de l'animateur (il assure la sécurité physique et affective).

Entre 3 ans et 6 ans, l'enfant a encore besoin de jeux autonomes qu'il mène seul ou avec d'autres enfants. Différents temps libres sont intégrés dans le programme d'une journée. L'animateur est intégré à ces jeux libres seulement si l'enfant le souhaite ou par nécessité. Pendant ces temps-là, l'animateur reste et doit savoir rester en retrait, en adoptant une position d'observateur lui permettant de mieux cerner l'enfant afin de mieux le comprendre dans sa globalité.

2) Présentation du Passeport

1) Calendriers et horaires de fonctionnement

Calendriers :

De septembre à juin/juillet (hors vacances scolaires)

- Passeport du Mercredi – plan mercredi
Du 06 septembre 2023 au 3 juillet 2024
- Passeport des Samedis « Scientifique » et « informatique »
Du 09 septembre 2023 au 22 juin 2024

Vacances scolaires

- Automne : Du 23 au 27 octobre 2023
Du 30 octobre au 03 novembre 2023
- Hiver : Du 26 février au 1^{er} mars 2024
Du 04 au 08 mars 2024
- Printemps : Du 22 au 26 avril 2024
Du 29 avril au 03 mai 2024
- Juillet : Du 08 au 26 juillet 2024
- Août : Du 19 au 23 août 2024
Du 26 au 30 août 2024 (uniquement 6/17 ans)

Horaires :

Extrascolaire

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h ou de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Péricentre : 8h à 9h et de 17h à 18h
- Samedi de 9h à 12h

Périscolaire (uniquement pour les 6/12 ans)

- le mercredi de 9h à 17h ou demi-journée matin/après-midi avec ou sans repas
- Péricentre : 8h à 9h et de 17h à 18h

Un départ anticipé et une arrivée tardive sont possibles. La direction devra en être informée afin de gérer le pointage des enfants.

Téléphones :

- **06.52.37.26.37 (6/17 ans, vacances scolaires, mercredi et samedi)**
- **06.03.74.29.91 (3/6 ans, vacances scolaires)**

Le Passeport de la MJC a 2 téléphones portables. Les parents peuvent nous joindre à tout moment sur ces numéros mais uniquement pendant les périodes de vacances scolaires et pendant le passeport du mercredi et du samedi.

2) Capacité d'Accueil

Le Passeport Multi-activités Culturelles accueille des enfants de 3 à 6 ans à l'école Maternelle Madame de Sévigné et de 6 à 17 ans à la MJC de Douai.

Nous accueillons des enfants douaisiens et non douaisiens. Aucun critère de priorité n'est appliqué lors des inscriptions. Les enfants de l'accueil de loisirs habitent principalement à Douai et quelques-uns sont originaires des communes voisines.

A la marge, nous accueillons quelques enfants domiciliés hors Douaisis. Ils fréquentent l'accueil de loisirs parce qu'ils passent des vacances dans la famille ou dont les parents travaillent sur Douai et les environs.

- ❖ Mercredis : 72 enfants peuvent être accueillis
- ❖ Samedis : 24 enfants peuvent être accueillis en atelier scientifique et informatique.

- ❖ Durant les vacances scolaires, 120 enfants peuvent être accueillis à la MJC et 40 enfants à l'école Madame de Sévigné
- ❖ Durant les vacances d'été, 180 enfants peuvent être accueillis à la MJC et 48 enfants à l'école Madame de Sévigné

3) L'accueil du public en situation de handicap

Le droit aux loisirs pour les personnes en situation de handicap est inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (article 31). Pour tous les enfants y compris ceux en situation de handicap, le temps libre doit être synonyme de ruptures, de découvertes, d'apprentissages et de rencontres.

Les exigences éducatives issues notamment des valeurs de l'éducation populaire réclament l'accès et la participation de tous à des séjours collectifs. Le temps des vacances et des loisirs est aussi un levier pour changer le regard porté par notre société sur le handicap. Sa prise en compte dans les projets permet les échanges, les interactions entre enfants et équipe d'encadrement.

La MJC de Douai et l'école Sévigné sont équipées pour recevoir des personnes porteuses de handicap. La structure MJC possède 2 ascenseurs et des toilettes adaptées.

Notre fonctionnement permet d'assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les structures respectives et ou les familles (participation aux animations, temps d'échanges avec les équipes...). Grâce aux échanges avec les professionnels et les familles nous pouvons adapter notre fonctionnement, outiller l'équipe, maîtriser les besoins spécifiques liés aux handicaps, intégrer les enfants et les accueillir en toute sécurité.



Mais aussi de favoriser une intégration des enfants en situation de handicap inversée. Un enfant en fauteuil roulant emmène son groupe pour partager un temps d'animation. L'occasion de partager sa passion avec l'association Foot-fauteuil.

4) Les modalités d'inscription

Les programmes et les tarifs sont préalablement distribués aux enfants fréquentant les écoles de Douai. Il est également possible de trouver l'ensemble de ces informations aux points d'accueil suivants :

- La MJC de Douai
- l'Office de tourisme et la Mairie de Douai
- Par l'intermédiaire des boîtes mail personnelles des parents le désirant ou déjà inscrits
- Sur le site internet : www.mjcdouai.fr

Les inscriptions se font au Secteur Jeunes & Vie Associative aux horaires d'ouverture

Lundi : 14h – 17h, mardi : 14h – 18h30, mercredi : 9h – 12h30 / 14h – 18h30

Jeudi : 9h – 12h30, vendredi : 14h – 18h30 et le samedi : 9h – 12h

Et en dématérialisées sur le logiciel INOE

Pour une inscription finalisée, les informations suivantes sont complétées dans l'espace famille / une fiche par enfant

- Régime alimentaire
- Personnes autorisées à récupérer l'enfant
- Informations sanitaires (allergies, traitements médicaux...)
- Autorisations (droit à l'image, transports...)

La copie du carnet de vaccination à jour et l'assurance ou attestation de responsabilité civile en cours de validité sont à insérer en PDF.

5) Les modalités tarifaires

La tarification est modulée en fonction : Du quotient familial, Du lieu de résidence, Du forfait sélectionné (midi, sans midi, accueil péricentre...)

La participation des familles varie entre :

26 € et 44 € la semaine de vacances.

129.60 € et 352.80 € la saison des mercredis.

147 € et 184 € la saison des samedis.

Si les familles ne fournissent pas les informations nécessaires au calcul du quotient familial (QF), le tarif plafond est appliqué.

6) L'organisation

→ Choix du thème

Le thème est un fil conducteur qui sur une période de vacances scolaires ou un mois durant les mercredis et les samedis, va fédérer l'équipe, impulser une dynamique et donner une cohérence aux propositions. De ce thème va découler un projet de fonctionnement avec des objectifs et des moyens.

Nos thèmes sont définis en fonction de l'actualité, des partenariats potentiels et/ou des propositions des enfants et des animateurs.

→ Projets d'animation

Le Passeport propose un large panel d'activités en concordance avec la philosophie de la structure et mis en place de façon adaptée aux différentes tranches d'âge. Nous retrouvons des activités :

▣ Manuelles et Créatives :

L'activité manuelle et créative permet à l'enfant de s'exprimer, de laisser libre cours à son imagination. Elle est en lien avec le thème et adaptée à l'âge de l'enfant.

Activités proposées : Arts plastiques, peinture, customisation vêtements, graff, œuvres collectives, light painting, Journal MJC... etc.

▣ Sportives :

L'activité sportive, en tant qu'initiation, permet à l'enfant de découvrir des nouveaux sports, de développer son esprit d'équipe, sa motricité... Elle est en lien avec le thème et adaptée à l'âge de l'enfant.

Activités proposées : Petits et grands jeux, rugby teuch, Kin-ball, Basket, Pétanque suédoise, Course d'orientation...

Pour le public des 3/6ans, nous axerons ces activités sportives sur la motricité. Ces pratiques favorisent chez les 3/6 ans, la socialisation, l'agilité, la coordination et l'adresse. Elles permettent donc tout le développement psychomoteur de l'enfant. Mais elles participent également à développer l'esprit d'équipe, l'équilibre mais aussi la confiance en soi et le bien être corporel.

Activités proposées : Petits et grands jeux, jeux de motricité (ballon, danse, parcours...)

▣ Culturelles et artistiques :

L'activité culturelle et artistique permet à l'enfant d'accroître de façon ludique ses connaissances dans différents domaines. Elle donne lieu à des apprentissages et des découvertes. Elle est en lien avec le thème et adaptée à l'âge de l'enfant.

Activités proposées : Danse, théâtre, cuisine, musique, vidéo, cirque

▣ Culinaires :

Favoriser l'éveil à l'alimentation, découvrir le goût, les différentes odeurs, d'autres fruits d'autres légumes, la consistance, les toucher, les transformer, la créativité, leur petite histoire (provenance du marché, manipuler divers ustensiles de cuisine, apprendre à manger équilibré)...

Activités proposées : kim goût, atelier cuisine, préparation du goûter...

▣ Informatiques :

L'activité informatique permet à l'enfant d'approfondir son éducation numérique. Elle est en lien avec le thème et adaptée à l'âge de l'enfant.

Activités proposées : ateliers d'apprentissages des bases de la programmation, modélisation et impression 3D

📐 Scientifiques :

L'activité scientifique permet à l'enfant de jouer, inventer, expérimenter, tester, échanger et apprendre en manipulant et réalisant des constructions techniques. Lors des animations, les enfants découvriront les sciences de manière ludique, les pédagogies mises en place sont variées et correspondent à l'activité et à l'âge des participants.

Activités proposées : Défis scientifiques, chimie, objets robotisés, architecture, station météo

📐 Informelles :

L'activité informelle permet à l'enfant de se prendre en charge et d'aller à la rencontre de l'autre.

Moments informels : Accueil du matin et du soir

7) La place des parents

Associer les parents à notre accueil de loisirs et leur faire une place dans nos projets de fonctionnement est une ambition que se fixe le Passeport de la MJC de Douai.

Cependant, nous devons prendre en considération une contrainte : la disponibilité. En effet, la majorité des parents dont les enfants fréquentent notre accueil de loisirs ont une vie professionnelle à temps plein. Ils sont majoritairement pressés, commençant très tôt et/ou terminant très tard le travail. D'où le besoin d'inscrire les enfants au Passeport.

Dans un premier temps, nous privilégions les échanges par un accueil individualisé : le matin, le midi, à 14h ou le soir. Nous donnons toujours le temps nécessaire sous la forme d'échange informel entre la famille, l'enfant et une personne de l'équipe (la convivialité, la politesse, la valorisation de l'enfant mais aussi des questions diverses et variées : prise du repas, l'équilibre de l'enfant, sa place dans le groupe et le comportement de celui-ci par exemple). L'occasion parfois pour la famille de se confier et pour l'équipe de comprendre des attitudes et des comportements de l'enfant.

Puis pour favoriser leur implication dans la vie de l'ACM, nous proposons des temps de rencontre et de convivialité :

En organisant des événements où parents et enfant se retrouvent : accueil animé, fin d'après-midi récréative

En mettant en œuvre des temps forts : vernissage, spectacle de fin de semaine.

En utilisant les nouveaux moyens de communication (page web sécurisée sur le site internet de la MJC)

En communiquant sur les réalisations des enfants (journal de la semaine, vidéo)

Ainsi, les parents découvrent la vie de leur enfant sur le centre et le rôle éducatif de notre accueil – Passeport.

3) Le fonctionnement

1) L'Encadrement

L'encadrement est mis en place selon la législation en vigueur. Chaque groupe d'enfants est encadré par une équipe d'animation composée d'animateurs diplômés du BAFA ou plus, stagiaire BAFA, BPJEPS ou DEJEPS.

Le Passeport Multi-Activités Culturelles dispose de l'agrément « Jeunesse et sports »

Taux d'encadrement Général : 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17ans
 1 animateur pour 8 enfants pour les 3/ 6 ans

Le Passeport ne propose pas de sortie de consommation. Les animateurs font vivre leur projet d'animation tout au long du séjour. Cependant, des sorties en lien avec le projet sont organisées. Un animateur qui développe un projet autour de la photographie peut proposer une sortie piscine où le but sera de faire découvrir aux enfants une technique bien spécifique : La photo sous l'eau.

Des sorties, toujours en concordance avec le projet d'animation, peuvent s'organiser par le biais de partenaires. Un animateur qui développe un projet scientifique pourrait participer avec un groupe d'enfants au défi scientifique et technologique organisé tous les ans par l'association Planète Sciences.

2) Les activités

Le Passeport Multi-Activités Culturelles ne fonctionne pas comme un ALSH « classique » où un même groupe d'enfants est confié à un ou deux animateurs pour toute la durée de la période.

Notre fonctionnement est le suivant : Un groupe ne dépasse jamais 8 enfants pour les 3/6ans et 12 enfants pour les 6/17ans. Les groupes sont constitués selon l'âge et tout au long de la semaine, les enfants auront l'occasion de profiter de tous les animateurs.

Ex : L'animateur Y aura le groupe 1 le lundi matin puis le groupe 6 l'après-midi. Le mardi matin, il encadrera le groupe 8 puis le groupe 3 l'après-midi.

Pourquoi ce fonctionnement original ? Tout simplement pour que les enfants puissent découvrir et s'initier dans plusieurs pratiques culturelles, artistiques, sportives...avec des animateurs différents.

C'est pourquoi le recrutement de l'équipe d'animation est d'autant plus important qu'il suggère très fortement aux animateurs de maîtriser un domaine, une spécialité, une compétence. Nous n'exigeons pas que les animateurs soient diplômés ou reconnus dans la spécialité qu'ils nous proposent. Nous exigeons néanmoins une bonne connaissance, une certaine passion et un réel intérêt pour le domaine.

Pour favoriser la notion de choix, les activités du midi ainsi qu'une journée à la carte sont proposées.

→ Projet passerelle

Durant le Passeport, les animateurs auront la possibilité d'organiser diverses activités autour de cette passerelle 3-6 ans/6-17 ans. Ces activités seront mis en place de façon réfléchis et incluront un projet définit.

Aussi il sera possible d'organiser des spectacles, des goûters et grands jeux entre les 3/6 ans et les 6/17 ans.

→ **Equipe d'animation : Spécificité du Passeport de Juillet et août**

A chaque période de vacances, 2 équipes d'animation sont logiquement constituée : MJC et Sévigné.

Le Passeport de Juillet et août font figure d'exception. En effet, au regard du nombre d'enfants inscrits largement supérieur aux autres périodes, l'équipe constituée est scindée en 2, l'équipe des « Petits » et l'équipe des « Grands ».

De par la configuration du bâtiment et de l'âge des enfants très large, une distinction nous semble judicieuse pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

L'équipe « Petits » anime ainsi des enfants de 6 à 10 ans au rez-de-chaussée et l'équipe « Grands » anime des enfants de 11 à 17 ans au niveau inférieur de la MJC.

Bien entendu, à chaque niveau, des groupes de 12 enfants maxi en rapport d'âge sont constitués.

→ **Séjours accessoires**

Durant l'été, des séjours sont proposés aux groupes pré-adolescents et adolescents. Ces séjours sont mis en place dans le but de développer l'autonomie du jeune.

Objectifs :

- ☛ Proposer un cadre de vie durant le séjour permettant un réel dépassement
- ☛ Développer l'autonomie des enfants
- ☛ Favoriser l'expression, le vivre ensemble et l'implication des jeunes en construisant tout ou partie du séjour
- ☛ Devenir acteur de leur séjour en intégrant les jeunes sur les temps de préparation (choix destination, activités, autofinancements...)

L'accueil avant le séjour :

Afin de prendre le temps d'échanger avec les familles et les jeunes, nous proposons un accueil, le matin du départ. Le départ en séjour constitue pour les jeunes et leurs familles le début d'un temps de séparation. Pour certains, il s'agit d'un premier départ. Ce temps se doit d'être rassurant pour les jeunes et leurs parents.

Ainsi nous veillons à être disponible pour chacun afin de récupérer les informations qui pourraient manquer (fiche sanitaires, ordonnance et médicaments, argent de poche...), pour donner les dernières informations et répondre aux éventuelles questions.

Pour être réellement disponible, l'ensemble du matériel à acheminer sur le lieu du séjour est prêt.

Les Repas

Dans le cadre des séjours, les jeunes participent à la vie quotidienne. Les menus sont établis par les jeunes avant le séjour, ils sont adaptés aux conditions météorologiques et une attention particulière est portée à l'équilibre et à la diversité des menus. Les régimes particuliers des jeunes sont pris en considération dès la préparation du séjour.

Dans un souci d'efficacité, les denrées non périssables sont achetées en drive à réceptionner dès l'arrivée sur le site. L'appoint et les produits frais sont achetés dans les commerces de proximité. Des glacières sont utilisées afin de respecter la chaîne du froid.

La vie quotidienne

Le jeune est acteur du séjour et non pas consommateur et il est invité à prendre toute sa place et à progresser grâce à la richesse du groupe. Il s'inscrit dans la vie du groupe à travers la vie quotidienne (Hygiène, gestion du temps et de l'espace, préparation des repas...), les activités et sa relation aux autres.

Chacun doit avoir l'opportunité de :

- Exprimer ses choix d'activités et ses idées concernant l'élaboration du programme des journées
- Communiquer avec les autres (jeunes et adultes)
- Participer à la vie du séjour : préparation des repas rangement organisation d'activités...

La mise en place des règles de vie collective respectent chaque enfant ou adolescent dans ces choix, son identité culturelle et son rythme de vie. Elles sont établies dès le début du séjour avec les jeunes. Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux jeunes sur leurs droits et leurs devoirs.

Le réveil et le petit déjeuner sont échelonnés, des temps calmes sont proposés après le déjeuner, des petits moments sans animation sont programmés dans la journée afin que les jeunes qui le désirent puissent prendre du temps seul ou avec leurs amis. La journée s'achève par un temps de veillée respectant une courbe d'intensité préparant les jeunes au coucher.

Les activités

Nous associons les jeunes à l'ensemble des démarches, c'est pourquoi, les activités sont choisies par les jeunes. Même si la démarche, voir l'idée est initiée par la structure MJC, le projet devient celui des jeunes grâce à la création d'un groupe séjour. Ainsi les jeunes s'accordent sur leurs buts et activités qu'ils meneront collectivement en fonction de la destination et du budget.

La relation avec les familles durant le séjour :

Pour maintenir la communication avec les familles durant les séjours, nous envoyons chaque jour un mail présentant les moments forts vécus par le groupe.

3) La journée type

a) Les 3/6 ans

Cf annexe

b) 6/17 ans

Cf annexe

4) Présentation détaillée du Passeport des Mercredis



Date : du 06 septembre 2023 au 3 juillet 2024

Lieu : MJC de Douai

Nombre d'enfants : 72

Équipe : 6 animateurs, 1 directeur et 1 directeur adjoint

L'accueil périscolaire permet d'accueillir, les enfants durant la coupure du mercredi afin de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par un personnel qualifié.

S'il constitue un service important rendu aux familles, il a aussi une vocation essentielle : celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société tout en respectant le rythme de l'enfant.

C'est un lieu de plus dans sa semaine et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable.

Nous accueillons des enfants de 6 à 12 ans à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas, les mercredis. Afin de favoriser la notion de choix, deux types d'animations sont proposés aux enfants sur cette journée du mercredi afin d'être au plus près de leurs attentes :

- Animations avec un choix multiple
- Projet annuel ou périodique choisi et construit par les enfants

En effet, afin de rendre acteur les enfants du mercredi, nous proposons des moments clairement identifiés et des outils pour que les enfants programment, choisissent, élaborent et conçoivent les animations et les thèmes

- Réunion d'enfants
- Fresque d'expression
- Boîte à idées

Les Mercredis sont séquencés par les périodes de vacances scolaires. Chaque dernier mercredi les enfants et l'équipe sont invités à ranger pour permettre aux groupes des vacances de pouvoir utiliser aux mieux le matériel et les jeux.

De plus, le dernier mercredi de la période nous organisons un temps fort, un vernissage et/ou un moment de convivialité. L'objectif est de formaliser un temps de rencontre avec les familles.

5) Présentation détaillée du Passeport des samedis



Date : du 09 septembre 2023 au 22 juin 2024

Lieu : MJC de Douai

Nombre d'enfants : 24

Équipe : 2 animateurs, 1 directeur

Le passeport propose un accueil de loisirs scientifiques et informatiques, les samedis, de 9h à 12h, durant les périodes scolaires. L'occasion pour les enfants de jouer, inventer, expérimenter, tester, échanger et apprendre en manipulant et réalisant des projets individuels ou collectifs.

Journée type :

- > 09h00 : Accueil des enfants
- > 09h00-12h00 : Activités scientifiques et informatiques ponctuées par un goûter

Activités proposées :

- Création de BD en utilisant une tablette graphique,
- Fabriquer des objets robotisés, impression 3D,
- Jouer aux explorateur-trice-s scientifiques (défis scientifiques, chimie...)
- S'initier au codage (scratch, robot photon...)
- Comprendre et agir sur l'environnement (station météo, étude des roches, défi énergie...)

6) Gestion de la vie quotidienne

L'infirmierie :

La MJC dispose d'une infirmerie. Celle-ci se compose d'un lit, d'une armoire fermée à clef comprenant le matériel infirmerie, d'un registre infirmerie, d'une liste des numéros d'urgence, d'une liste confidentielle des problèmes de santé des enfants...

Le directeur ou son adjoint est chargé du poste d'assistant sanitaire et s'occupe de soigner les enfants, de vérifier le registre d'infirmerie, de le renseigner, de vérifier les trousseaux à pharmacie avant chaque sortie.

Les informations concernant la santé des enfants doivent être connues par ce référent qui en informe son équipe si nécessaire.

A l'école Sévigné, des trousseaux de secours sont à disposition dans les salles ainsi qu'une mallette PPMS « Plan Particulier de Mise en Sécurité ».

Les toilettes :

L'hygiène est un élément essentiel pour garantir le bien être de chacun. L'animateur doit être attentif au soin que chacun des participants porte à son corps. Dans certaines situations, il doit faire preuve de pédagogie et de tact envers l'enfant. Exemples : certains enfants n'aiment pas l'eau, font semblant de se laver les mains ou ne savent pas se laver les mains correctement.

Le repas :

Le repas, c'est :

- **Un moment de convivialité** qu'il faut préserver par une présence de tous à table (les animateurs mangent avec les enfants). C'est un moment de discussion, d'échanges qui doit se dérouler dans le calme (dialoguer plutôt que de crier à l'oreille du voisin, éviter les déplacements)

- **Un moment éducatif** : on passe aux sanitaires avant de manger, on mange proprement et seul, attention au gaspillage, on débarrasse et on nettoie la table et la salle.

Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs, il est préparé par les enfants en atelier cuisine. Il se doit d'être équilibré et répondant aux besoins nutritionnels des enfants. Il se prend entre 16h00 et 16h30. Nous profiterons de ce moment pour échanger nos impressions de la journée avec celles des enfants afin de prendre en compte leur ressenti et leurs besoins éventuels pour améliorer notre fonctionnement.

4) La Pédagogie

1) Finalité, objectifs pédagogiques et moyens

Finalité du Passeport Multi-Activités Culturelles :

✚ **Contribuer à l'épanouissement de l'enfant**

Objectifs pédagogiques :

- ✚ **Amener les enfants à découvrir de nouvelles pratiques culturelles et artistiques**
- ✚ **Permettre à l'enfant de développer l'esprit critique et le libre-arbitre**
- ✚ **Sensibiliser l'enfant aux règles de vie en collectivité**
- ✚ **Associer les familles aux différents temps de vie de l'Accueil**

Moyens : Mise en place des projets d'animation, lors des petits et grands collectifs, lors des repas, des sorties en lien avec le projet, lors des temps informels, lors de journées exceptionnelles...

2) Rôle du personnel

a) La direction

La Direction du Passeport a un rôle fondamental. Elle est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que sur les moyens humains. Elle rend régulièrement compte à sa hiérarchie du bon déroulement du centre et des problèmes rencontrés.

Elle doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Elle fait partie de l'équipe d'animation. L'Accueil Collectif de Mineurs est à l'image de celui qui le dirige.

Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif de la MJC
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan de fin de session
- Manager, former et évaluer son équipe
- Veiller à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler les problèmes matériels
- Aider les animateurs à la mise en place des activités
- Rencontrer les parents

Rôle administratif :

- Proposer le recrutement de son équipe d'animation
- Préparer, proposer et veiller au respect du budget
- Organiser les inscriptions
- Gérer les paiements
- Effectuer les déclarations auprès de la J&S, la CAF...
- Tenir à jour les registres et dossiers (enfants, personnel, sécurité...)
- Gérer le matériel pédagogique
- Etre en contact régulier avec les partenaires
- Gérer les absences des animateurs

Le directeur insuffle aux animateurs les couleurs que vont prendre les vacances des enfants...

b) L'animateur

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants. Tous les enfants sont différents : certains sont très demandeurs d'animations, certains n'ont pas forcément choisi d'être en activités au centre, certains sont plus réservés... Quoiqu'il en soit, c'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir sans oublier son rôle pédagogique.

Pour cela, il doit :

- Respecter les consignes de sécurité
- Etre présent physiquement et mentalement
- Etre force de proposition dans les temps de préparation et d'animation
- Etre enthousiaste
- Etre tolérant
- Faire preuve de bon sens
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel et son environnement
- Ne laisse pas ses problèmes personnels empiéter sur son travail

L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il se doit d'être d'une grande disponibilité.

L'animateur dans l'équipe :

L'équipe d'animation est très importante : elle est composée du directeur, des animateurs et aussi du personnel technique.

L'animateur :

- Participe obligatoirement aux réunions
- Elabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe en y apportant ses idées et ses expériences
- Décline le projet pédagogique en projet d'animation suivant une spécialité dont il a les compétences
- Installe et respecte les règles de vie
- Réalise les activités qu'il va proposer aux enfants
- Aide à la formation des autres animateurs en proposant des activités nouvelles
- Tient compte des informations concernant les activités des autres groupes
- Communique à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord de la direction du centre
- Aide à l'évaluation du groupe
- Respecte le secret professionnel
- Sait prendre des initiatives, à l'esprit d'équipe et sait se remettre en question

- L'animateur et son groupe d'enfants :

C'est un référent pour la sécurité physique, morale et affective des enfants par :

- Son comportement
- Son respect des autres, enfants et adultes

C'est un animateur :

- Il prépare les activités et son projet à l'avance
- Il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range
- Il veille au respect du matériel, du lieu de vie et des jeux en impliquant les enfants
- Il doit s'adapter à l'âge, aux rythmes des enfants, au matériel
- Il doit être conscient de ses limites
- Il doit avoir une attitude motivante et dynamique
- C'est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants
- Il doit surtout être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés

c) Les salariés MJC et l'équipe technique

Elle regroupe le personnel chargé de l'accueil MJC, des autres services et celui de l'entretien des locaux. Elle doit être étroitement liée à l'équipe d'Animation et de Direction. En effet, les objectifs éducatifs et pédagogiques contenus dans les différents projets font une part importante à la vie en collectivité et donc au partage de certaines tâches. Il est donc nécessaire que les équipes travaillent ensemble afin de connaître les besoins et règles essentiels de chacune d'elles.

L'équipe technique est composée de :

3 agents techniques pour l'entretien des locaux

Entretien de l'école maternelle Sévigné

Une salariée MJC est détachée sur toutes les périodes de fonctionnement afin de réaliser l'entretien des locaux utilisés par l'ACM à l'école Sévigné. Elle effectue quotidiennement 2 à 3 heures d'entretien. De plus, pour respecter le protocole d'entretien, l'école est nettoyée en utilisant des produits d'entretien naturels.

5) L'Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de constater le bon déroulement d'un centre, de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de la MJC.

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, si possible ouvert aux familles pour valoriser l'implication des enfants.

Durant le Passeport, plusieurs temps sont consacrés à l'évaluation.

→ A chaque réunion, un point animateur est fait. C'est le moment où chaque membre de l'équipe donne son ressenti sur la journée, exprime les difficultés rencontrées et remonte les informations importantes auprès de la direction. C'est un moment d'échange, de réflexion et par conséquent d'évaluation.

→ Durant le centre, des entretiens individuels sont réalisés avec les stagiaires BAFA, les diplômés BAFA ainsi que les non-qualifiés et bénévoles. Durant ces entretiens, nous faisons le point sur l'intégration de l'animateur avec les enfants et l'équipe d'animation, sur son projet d'animation en lien avec le Projet Pédagogique du Passeport, sur la relation avec les parents et les partenaires, sur la gestion du fonctionnement et de la vie quotidienne. Nous évaluons l'animateur sur son état physique, moral (Règles et valeurs du Passeport), affectif (Sentiments et émotions ressentis), intellectuel (Compréhension et participation à l'organisation).